

L'avenir des langues et des sciences humaines dans les Grandes Écoles.

L'apprentissage des langues : impératif utilitaire de communication ou enjeu de culture ?

Evry, 13 mai 2005

## L'anglais à l'épreuve de la pluralité : Quelles implications pour la communication scientifique ?

### 0. Introduction

Mon intention est de parler de l'anglais scientifique ou plutôt des langues anglaises scientifiques – c'est-à-dire de l'appropriation de la langue anglaise et des différentes utilisations qui en sont faites par les chercheurs scientifiques de tout horizon linguistique. Je m'attarderai en particulier sur les problèmes posés aux chercheurs non anglophones par la prédominance de l'anglais, non seulement pour la diffusion de leurs propres travaux de recherche mais aussi pour le développement de la pensée scientifique en général.

### 1. L'expansion de l'anglais dans le monde

Comme on le sait l'anglais est devenu aujourd'hui une véritable langue de communication globale : une *lingua franca*. Loin de se limiter à une nation, à un pays ou à une ethnie, et de véhiculer une culture nationale spécifique, ses ressources sont en effet partagées par différents peuples à travers la planète. Cette expansion de l'anglais est souvent représentée par trois cercles (Kachru 1992 ; Crystal 2003) :

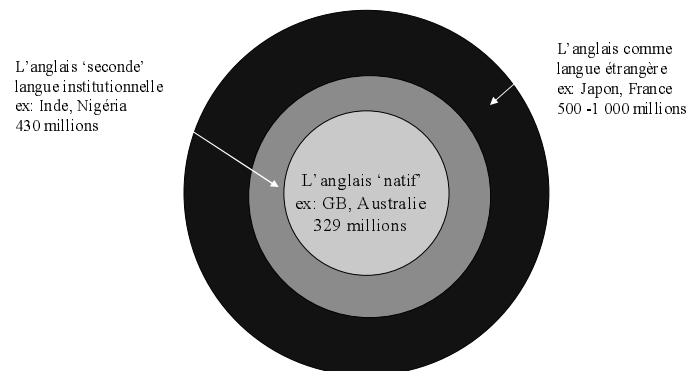


Fig 1. L'expansion de l'anglais : les 3 cercles

(Cf. D. Crystal 2003)

Le cercle du milieu représente les 329 millions de locuteurs de l'anglais comme langue maternelle, comme par exemple en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Le deuxième cercle représente les 430 millions de locuteurs de l'anglais seconde langue, où l'anglais est l'une des langues « officielles » du pays, comme en Inde. Le cercle extérieur représente les locuteurs de l'anglais comme langue étrangère, entre 500 millions et un milliard de locuteurs selon les estimations. Il s'agit des pays où l'anglais est enseigné en tant que langue étrangère (souvent de façon obligatoire) dans les écoles, mais où son statut n'est pas institutionnalisé. Ces trois catégories ne sont pas nettement délimitées,

Shirley Carter-Thomas

L'avenir des langues et des sciences humaines dans les Grandes Ecoles

L'apprentissage des langues : impératif utilitaire de communication ou enjeu de culture ?

Evry, 13 mai 2005

mais il est évident que l'anglais « natif » est actuellement loin d'être majoritaire. Beaucoup de communications en anglais sont maintenant le fait de locuteurs non natifs. Par exemple, un Japonais et un Allemand vont selon toute probabilité utiliser l'anglais comme langue commune ou *lingua franca*.

Cette importance de l'anglais dans les second et le troisième groupes a donné lieu à des points de vue divergents. Certains considèrent comme un avantage le fait de pouvoir communiquer en dehors d'horizons nationaux restreints. D'autres résistent à ce qu'ils ressentent comme une hégémonie néfaste d'une langue sur les autres. D'autres encore défendent et vantent l'existence de toute une nouvelle gamme de « variétés » d'anglais à culture spécifique (« *new Englishes* », comme par exemple dans certains pays africains ou en Inde).

## 2. L'anglais scientifique

La science est un domaine où l'existence de l'anglais comme langue commune est maintenant bien établie. En effet, pour diffuser ses travaux et se faire connaître de ses pairs, le chercheur doit souvent recourir à l'anglais pour la publication et la présentation de ses travaux. Toutefois, en ce qui concerne la communication scientifique, les implications linguistiques de ce passage d'une langue nationale à une langue commune ont été peu étudiées. Peut-être en raison de la conception empiriste de la science – léguée par l'Histoire – comme « une vérité universelle », les éventuelles variations linguistiques et culturelles associées à l'emploi de l'anglais scientifique n'ont pas vraiment attiré l'attention. On parle toujours de l'*anglais scientifique* au singulier (et non pas des *langues anglaises scientifiques* au pluriel) comme s'il existait une version standardisée à la disposition de tout chercheur.

Il est donc intéressant de réfléchir aux implications de ce passage à une *lingua franca* pour la transmission de la recherche scientifique. On peut également se demander si les chercheurs non anglophones sont désavantagés. Que faire des différences culturelles ? La question se pose enfin de savoir à qui appartient l'anglais scientifique. S'agit-il de l'anglais des chercheurs ou de l'anglais des Anglo-Américains ?

## 3. L'anglais comme langue de publication

On constate actuellement une forte tendance vers la publication en anglais. Dans beaucoup de disciplines, les revues les plus connues et les plus prestigieuses sont rédigées en anglais. Il s'agit non seulement de revues généralistes de grande diffusion comme *Nature* ou *Science*, mais aussi de revues très spécialisées ou « pointues » au sein d'une discipline particulière (comme les revues de médecine). D'ailleurs, même dans un pays non anglophone, les revues de certaines associations scientifiques sont souvent publiées en anglais. Si un chercheur ne publie que dans sa langue d'origine (et de surcroît s'il s'agit d'une langue peu répandue comme le norvégien ou le croate), il risque de se couper d'une grande partie de sa communauté disciplinaire.

Ces chercheurs non anglophones, qui se sentent contraints à publier en anglais, sont-ils désavantagés du fait de la langue ? Il est certain qu'un article truffé de fautes grammaticales risque d'être refusé par le comité éditorial en raison d'un niveau de langue insuffisant. Mais si le chercheur en question a une certaine maîtrise de la langue, sera-t-il toujours désavantagé ? Si l'on regarde le sommaire d'une revue internationale, on constatera que l'origine linguistique des auteurs est vaste (le fait d'être un locuteur

Shirley Carter-Thomas

L'avenir des langues et des sciences humaines dans les Grandes Ecoles

L'apprentissage des langues : impératif utilitaire de communication ou enjeu de culture ?

Evry, 13 mai 2005

« natif » n'est pas une condition indispensable). Si un chercheur étranger possède une bonne maîtrise de l'anglais, le fait qu'il rédige en anglais, plutôt qu'en français (en allemand ou en chinois) a-t-il alors de l'importance ?

Dans le cas d'un article de recherche pour une revue internationale, il est vrai que nous avons affaire à un style de rédaction très codifié. Les différentes disciplines, selon leurs objets d'étude et leurs épistémologies, vont exercer un contrôle « 'normalisant » sur la manière dont la recherche est présentée et diffusée. Dans le domaine des sciences exactes et des sciences expérimentales (en géologie, en médecine, en physique), le plan de l'article suit fréquemment le format IMRED (Introduction, Matériels et Méthodes, Résultats, Discussion), un format qui facilite la lecture et la recherche des informations. Les consignes données aux auteurs, et les feuilles de style sont souvent également très détaillées. De plus, le processus de publication des articles scientifiques comprend toute une série de « filtres » et de « garde-fous », fournis par les avis des rapporteurs et les comités éditoriaux, qui ont pour conséquence qu'il existe une marge assez faible pour une liberté stylistique individuelle.

Le chercheur novice, anglais ou américain, doit également « apprendre » comment écrire d'une manière propre au genre scientifique considéré. Mais il semble évident que pour le chercheur non anglophone, les difficultés vont être plus importantes. Car, même si la langue anglaise n'est pas un objectif en soi, elle reste beaucoup plus qu'un simple support.

Il existe en fait un certain nombre de travaux entrepris en linguistique contrastive qui suggèrent que le rédacteur « non natif » puisse être effectivement désavantagé. Même s'il possède un bon niveau d'anglais, ce dernier peut avoir tendance à transposer le style d'argumentation et les structures discursives de sa langue d'origine dans son texte en anglais (Carter-Thomas 1999 ; House 2002 ; Wood 1997). De la même manière, il n'emploiera pas certaines formulations privilégiées par le chercheur anglophone. Pour ces raisons, son écriture peut être considérée comme non standard, ce qui entraînera peut-être le refus du comité éditorial.

Prenons l'exemple des précautions oratoires, ce que l'on appelle « *hedging* » en anglais. Une caractéristique frappante de l'article de recherche concerne cette tendance à nuancer les arguments avancés afin de ne pas aller au-delà de l'évidence fournie :

*It can be inferred that* (On peut déduire que)

*It is generally acknowledged that* (Il est généralement admis que)

Le chercheur est prudent dans ce qu'il affirme et se présente comme un observateur objectif afin de ne pas limiter la validité de son propos. On pourrait simplement considérer cette tendance comme un besoin de la communication scientifique. Mais, en même temps, l'emploi de telles expressions de réserve est typiquement anglais (et surtout typique de l'anglais britannique). On se moque d'ailleurs souvent de cette prudence verbale des Britanniques. L'emploi de précautions oratoires de ce type semblerait donc être renforcé par une préférence culturelle.

La syntaxe de l'anglais favorise également l'expression de telles formulations, car celui-ci possède un éventail de nuances de modalités pour exprimer l'obligation et la certitude qui n'ont souvent pas d'équivalent direct (*can, could, may, might, should, must, will,*

etc.). Or, d'après mon expérience, les chercheurs non anglophones ont tendance à présenter leurs conclusions d'une façon plus directe :

*These results prove that...*

Tandis qu'une formulation plus « anglaise » serait :

*These results would seem to indicate that...*

On peut se demander si le chercheur non anglophone doit être obligé d'imiter ce style de rédaction.

Si l'on considère que le chercheur « natif » est minoritaire sur le plan numérique, la tendance à imposer des « normes » anglo-saxonnes peut en effet sembler injuste. Certains commentateurs ont même qualifié de « linguicisme » (par analogie avec le racisme) l'intolérance manifestée par quelques éditeurs anglo-saxons vers d'autres styles d'écriture (Canagarajah 1999). Mais quelles sont les alternatives ?

Certains préconisent l'emploi d'un anglais « simplifié ». Puisque les lecteurs non natifs d'une revue scientifique ne sont pas en mesure de comprendre toutes les références culturelles et les nuances associées à l'emploi d'un anglais « natif », ils défendent l'utilisation d'un anglais « basique » dépourvu d'expressions idiomatiques, de mots rares ou de langage métaphorique. Et il est vrai qu'on peut « communiquer » l'essentiel avec un minimum de mots (de 700 à 1000 mots). Toutefois, cette position n'apparaît pas seulement comme une marque de mépris à l'égard des chercheurs non anglophones : un tel appauvrissement de la langue risque, de plus, d'être dangereux à terme pour la pensée scientifique en tant que telle.

Une autre alternative serait de confier la responsabilité du niveau d'anglais exigé à la communauté disciplinaire concernée. Comme nous l'avons vu, il existe maintenant toute une nouvelle gamme de « variétés » d'anglais à culture spécifique (anglais indien, anglais africain, etc.). Les locuteurs de ces différentes variantes ont mis en question le droit des anglais de souche à contrôler leur utilisation de la langue courante. Or leurs arguments pourraient également s'étendre à l'anglais scientifique. Dans cette perspective, celui-ci ne serait plus l'apanage des chercheurs anglo-américains mais « appartiendrait » à la communauté disciplinaire internationale. Dans le domaine de la biologie, par exemple, la référence serait le biologiste appartenant à toute sorte d'horizon linguistique et pas seulement le biologiste anglais ou américain.

Autrement dit, l'anglais utilisé dans les sciences pourrait varier en fonction des besoins des disciplines scientifiques, mais non pas en fonction du style discursif de la langue générale.

On peut déjà observer certaines évolutions vers cette diversification de l'anglais scientifique. La structure et le style d'un article de recherche en médecine sont différents de ceux d'un article de même type en physique ou en agronomie (qui sont à leur tour également très différents des articles de recherche en sciences sociales). Cette tendance à la diversification n'est pas non plus sans danger. La constitution de communautés scientifiques transnationales par regroupement d'intérêts risque de créer une utilisation de la langue anglaise qui sera assez opaque ou même fermée aux non-initiés – ce qui créera des problèmes pour la diffusion des travaux au grand public et aux chercheurs d'autres disciplines.

#### 4. L'anglais scientifique oral

Shirley Carter-Thomas

L'avenir des langues et des sciences humaines dans les Grandes Ecoles

L'apprentissage des langues : impératif utilitaire de communication ou enjeu de culture ?

Evry, 13 mai 2005

Je voudrais maintenant m'intéresser à l'anglais scientifique oral – plus particulièrement aux communications présentées dans les colloques. Dans les colloques scientifiques les intervenants ont en théorie plus de liberté pour exprimer leurs diverses traditions culturelles et académiques. A la différence des articles de recherche, il y existe peu de règles explicitement codifiées. On n'y trouve pas non plus le même processus de filtres ou de « garde-fous ». Même si le colloque se dote d'un comité scientifique, l'évaluation de la proposition de communication est faite au niveau du contenu et non pas sur le degré de conformité de la présentation à une norme générique ou linguistique prédéfinie. On peut donc s'attendre à plus de différences entre les communications.

## 5. Influences disciplinaires vs influences culturelles

Il est donc intéressant de savoir si l'absence de « règles » explicites dans la communication de congrès favorise l'expression d'une plus grande diversité linguistique. J'ai collaboré à une étude, dont l'objectif était d'évaluer le degré d'influence de la culture linguistique et de la culture disciplinaire sur le type d'anglais employé dans les colloques internationaux (Rowley-Jolivet & Carter-Thomas 2005). Nous avons voulu mesurer l'influence de l'origine linguistique du chercheur sur la manière dont il effectuait son intervention. S'il y a des différences, où se situent-elles et ont-elles un impact sur l'efficacité de cette intervention. ? Ou, en revanche, les normes disciplinaires/génériques prévalent-elles sur les variations linguistiques potentielles ?

### 5.1 Contexte de l'étude

Nous avons analysé les enregistrements vidéo et les transcriptions des communications présentées dans deux colloques internationaux, l'un de physique, l'autre de médecine. Les intervenants y étaient d'origine linguistique diverse (française, anglaise, américaine, russe, italienne, chinoise), mais toutes les communications ont eu lieu en anglais. Afin de limiter les variables, nous nous sommes concentrés sur les seules interventions des francophones et des anglophones. Le corpus examiné était le suivant : vingt communications en médecine (dix d'intervenants anglophones, dix d'intervenants d'origine francophone) et vingt en physique (dix francophones et dix anglophones également).

Nous avons essayé de prendre en compte à la fois les stratégies organisationnelles et les stratégies interactionnelles adoptées par les intervenants. Cette comparaison était organisée autour de cinq grandes rubriques :

- l'organisation générale des communications par l'analyse de leur structure visuelle ;
- la structure rhétorique et logique des différentes parties de la communication, en focalisant en particulier sur la structure de la partie « Introduction » ;
- l'emploi des pronoms personnels ;
- le type de syntaxe ;
- le métatexte.

Tout d'abord, il est possible d'avoir une vue d'ensemble sur l'organisation d'une communication de congrès en examinant sa structure visuelle. L'emploi de supports visuels est d'une importance capitale dans les communications de colloque pour les sciences dites *dures*. Une grande quantité de transparents accompagnent en permanence les propos de l'orateur (deux par minute en moyenne en médecine). Certes, pour nombre d'informations la transmission est plus efficace par le canal visuel – à travers

les divers schémas et graphiques – que par le canal verbal. Mais le canal visuel joue également un rôle clé dans la structuration du discours. Différents types de matériel visuel sont associés aux différentes parties de la communication, et les auditeurs peuvent ainsi en suivre le déroulement et identifier les transitions entre les parties, en grande partie grâce à l’observation de l’enchaînement des éléments visuels. Il était donc important de savoir si les différents groupes d’intervenants utilisaient de la même manière ces supports. Nous avons aussi étudié l’organisation rhétorique des interventions, en focalisant en particulier sur la structure rhétorique de la partie « Introduction ». En effet, dans une communication de congrès, l’introduction joue un rôle rhétorique important en permettant au chercheur de positionner sa propre recherche et d’établir sa crédibilité. Il était donc intéressant de voir ici si les quatre groupes de chercheurs se comportaient de la même façon.

Dans une salle de conférences, devant un auditoire physiquement présent l’impersonnalité typique de l’article de recherche est moindre. On peut s’attendre à ce que les conférenciers cherchent à instaurer un rapport plus direct avec les auditeurs. Notre étude des stratégies interactionnelles des intervenants comprenait le choix des pronoms, le degré de formalité syntaxique et l’emploi des expressions métatextuelles de structuration discursive.

## 5.2 Résultats

Pour revenir à la question des influences respectives, dans les communications de colloque, de la communauté disciplinaire et de la communauté linguistique, on peut observer l’influence de chaque communauté. Si nous considérons les stratégies organisationnelles des conférenciers, ce sont les influences disciplinaires qui priment. En revanche, si nous comparons leurs stratégies interactionnelles, l’influence de la culture linguistique d’origine joue un rôle important. La figure 2 montre ces principales tendances.

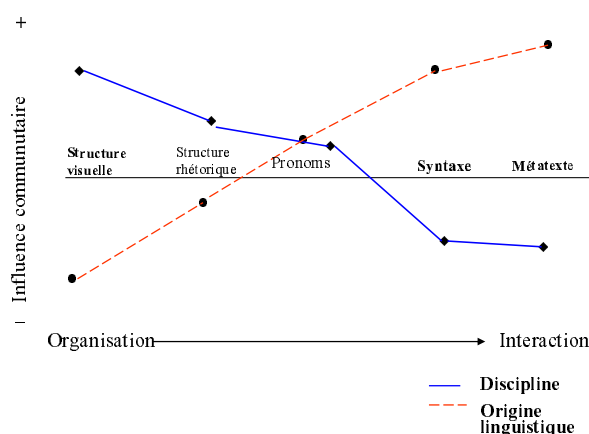


Figure 2. Influence de la discipline et de l’origine linguistique dans la communication de colloque

A gauche du schéma, quand nous ne considérons que la structure globale et son organisation visuelle, ce sont très clairement les normes disciplinaires qui priment. La recherche est présentée de la même façon et dans le même ordre à l’intérieur de chaque

Shirley Carter-Thomas

L’avenir des langues et des sciences humaines dans les Grandes Ecoles

L’apprentissage des langues : impératif utilitaire de communication ou enjeu de culture ?

Evry, 13 mai 2005

discipline : d'abord, une introduction avec une présentation de la problématique considérée, la description de l'expérience et les matériaux utilisés en physique (ou la description des malades dans le cas des communications en médecine) ; ensuite, les résultats obtenus, les conclusions et les implications pour des projets de recherche ultérieure. Le contenu du transparent projeté est spécifique à la discipline mais, entre les groupes francophones et les groupes anglophones, la gestion des supports visuels est identique. Malgré l'absence de règles explicitement codifiées, il semble donc que, au niveau de l'organisation de la communication, les normes disciplinaires prennent le pas sur les éventuelles différences culturelles.

Quand nous avons regardé de plus près la structure rhétorique de l'« introduction », nous avons constaté que les influences des normes disciplinaires sont là aussi très présentes. L'approche adoptée par les chercheurs pour présenter leur problématique, qui consiste à la « contextualiser » par rapport aux travaux antérieurs dans le domaine, puis ensuite à montrer la pertinence ou le besoin de leurs propres travaux, est sensiblement la même pour les intervenants anglophones et francophones. Toutefois, nous avons constaté ici quelques légères différences qui sembleraient davantage liées à la culture linguistique des intervenants. Dans leurs introductions les intervenants anglophones semblent faire davantage allusion au contexte même du colloque, ce que l'on pourrait considérer comme l'épistémologie locale : « Comme un autre intervenant à ce colloque l'a déjà fait remarquer... ». Les intervenants anglophones semblent également utiliser leur introduction pour placer quelques remarques directes à l'adresse de l'assistance : sous la forme de plaisanteries, d'anecdotes ou simplement de petites observations destinées à créer un contact avec celle-ci. Ce qui contribue à donner le sentiment d'un style moins distant et plus proche de la conversation que ne l'est celui des intervenants francophones.

Concernant l'emploi des pronoms personnels, tous les intervenants font appel aux pronoms personnels *I*, *we* et *you* dans leurs communications. Dans les colloques, où les auditeurs sont physiquement présents, l'utilisation de ces pronoms est d'une grande importance dans la gestion des rapports interpersonnels, contrairement aux articles scientifiques, où l'emploi de pronoms personnels est peu fréquent. Toutefois, on peut remarquer des différences dans leur distribution et dans leur utilisation, qui sont dues à l'influence de la discipline comme aux influences linguistiques. Sur le plan linguistique, on peut surtout remarquer chez les anglophones la plus grande utilisation du pronom *I* par les intervenants, à la fois pour la gestion du discours (*I'm going to talk to you about, I'll focus on*) et pour l'évaluation des résultats (*I think this is probably due to, I think it could be a very powerful and simple tool for evaluating*). En revanche, le pronom *we* est plutôt privilégié par les orateurs francophones pour ces deux fonctions. L'engagement ou l'implication de ces derniers vis-à-vis de leurs travaux et du déroulement de leur propre communication apparaît donc plus distant. De la même manière, le pronom *you* est moins employé par les francophones, créant ainsi moins d'interaction directe avec l'auditoire.

Le type de syntaxe utilisée par tous les intervenants est en général plus informel que dans un texte scientifique écrit. Nous constatons, par exemple, qu'on trouve beaucoup moins de verbes à la forme passive et de groupes nominaux complexes. Toutefois, cette tendance est moins nette chez les orateurs francophones où le style est plus formel. Nous

pouvons constater également les vestiges d'un style écrit chez les intervenants francophones dans la quasi-absence de contractions (« *we are* » au lieu de « *we're* » et « *I am* » au lieu de « *I'm* » etc.).

Toutefois, c'est surtout dans la distribution des expressions métatextuelles destinées à guider l'interprétation des auditeurs que l'influence de l'origine linguistique des intervenants est la plus frappante. Les interventions des orateurs anglophones sont truffées d'expressions de ce genre, en particulier celles qui permettent de signaler un changement de thème ou de focaliser sur une information à venir. En voici quelques exemples, d'abord avec des phrases conditionnelles, et ensuite avec des phrases à l'impératif avec *let* :

*OK, if I can turn now to particle beam deposition.*

*Now, if we look at the average ion flux. What's particularly striking here is...*

*Let's have a look, Let me show you a schematic of, Let me summarize the results*

Or les intervenants francophones n'utilisent quasiment pas d'expressions métatextuelles de ce type en fonction « d'annonces ». Par exemple, pour signaler l'apparition d'un nouveau transparent, d'un schéma ou d'une image sur un transparent, ils disent tout simplement : *this is a picture of, here is (...)*.

On pourrait imputer cette tendance à un certain manque d'aisance de la part du locuteur non anglophone, mais une autre hypothèse serait d'attribuer ces différences au style d'argumentation inhérent à chacune des deux langues d'origine. Nombre de linguistes considèrent que l'anglais est une langue beaucoup plus centrée sur le rédacteur que sur le lecteur (Hinds 1987 ; Clyne 1998). C'est la responsabilité du rédacteur ou de l'émetteur du message de rendre explicite son argumentation. Ce qui n'est pas le cas dans beaucoup d'autres cultures linguistiques, dont la culture française, où la responsabilité incombe davantage au lecteur/récepteur. Autrement dit, l'intervenant, ici d'origine francophone, s'attend à ce que les auditeurs collaborent plus activement à l'élaboration du savoir en créant eux-mêmes certains liens argumentatifs, tandis que les intervenants anglophones guident beaucoup plus l'interprétation des auditeurs. L'absence d'expressions métatextuelles chez les francophones peut aussi expliquer en partie pourquoi leurs interventions contiennent un nombre de mots inférieur à celles des anglophones.

Les influences de la communauté disciplinaire et de la communauté linguistique jouent toutes les deux un rôle important. Pour ce qui est de l'organisation générale de la présentation, ce sont clairement les normes disciplinaires qui priment. Tous les intervenants sont conscients des normes associées à l'organisation d'une communication de colloque. Les francophones ont les mêmes connaissances que leurs confrères anglophones sur les normes et les attentes de leur discipline à l'égard de la structure visuelle des communications. Il existe toutefois des différences sur le plan interactionnel. On peut observer dans les colloques scientifiques différents styles de communication : on trouve un style plus conversationnel et interactionnel chez les anglophones et un style plus formel, moins interactionnel mais plus concis chez les locuteurs francophones. A la différence de l'article de recherche, où la tendance est de gommer les spécificités culturelles, dans la communication de colloque, il reste des latitudes pour l'expression d'une culture linguistique autre que celle des Anglo-Américains.

## 6. Conclusions et perspectives

L'anglais scientifique ou plutôt les anglais scientifiques sont maintenant une réalité. Après le grec, le latin, et le français, l'emploi de l'anglais qui est désormais devenu incontournable dans beaucoup de disciplines scientifiques. On peut le regretter, mais il en est ainsi. On peut le déplorer surtout parce que cette prédominance d'une langue risque de bloquer l'accès à d'autres systèmes de pensée et donc de conduire à terme à une certaine uniformisation (ou à un appauvrissement ?) de la pensée scientifique. Car la richesse fournie par l'emploi de plusieurs langues se perd dans la course à l'unilinguisme.

Toutefois, je n'ai évoqué aujourd'hui que le cas de la diffusion des travaux en recherche primaire. Il existe évidemment d'autres moyens de diffuser la science. La diffusion se fait aussi par le biais de la formation, des manuels, des thèses, des articles de synthèse, des revues de vulgarisation. Il est important que tous ces transferts de connaissances continuent à se faire dans une variété de langues et surtout dans la langue maternelle, car c'est dans la langue qu'il maîtrise le mieux (normalement la langue maternelle) que le chercheur pourra plus facilement formuler ses thèses et ainsi faire avancer la science.

Pour ce qui est de l'enseignement de l'anglais, je pense qu'il faut en préconiser l'ouverture la plus vaste possible, en mettant l'accent non pas uniquement sur les mécanismes de la langue, mais également sur une sensibilisation de l'apprenant à ses différents registres, à la culture des pays anglophones, à leurs histoires propres et à leurs différentes littératures. Il n'y a pas de « raccourcis » faciles. L'emploi d'un anglais « basique » de 700 mots avec un lexique et une syntaxe simplifiés est peut-être suffisant pour réserver une chambre d'hôtel. Mais, dans le monde de la recherche comme dans celui des affaires, où les relations interpersonnelles sont d'une importance majeure, une telle conception de la langue risque d'être contre-productive. A mon avis, c'est en acquérant une véritable aisance dans la pratique de la langue anglaise et par une ouverture culturelle la plus vaste possible que le locuteur pourra ensuite adapter la langue anglaise à des fins spécifiques.

## Références

- CANAGARAJAH, S. 1999. *Resisting Linguistic Imperialism in English teaching*. Oxford: Oxford University Press.
- CARTER-THOMAS, S. 1999. « Erreurs locales et erreurs globales : une contribution à l'analyse textuelle de l'anglais scientifique ». Communication faite à l'Université de Bretagne occidentale, *Actes de la 7<sup>e</sup> journée ERLA/GLAT*. Brest : 267-280.
- CLYNE, M. 1998. Cultural differences in the organization of academic texts: English and German. In J. Cheshire, P. Trudgill (eds.), *The Sociolinguistics Reader*, vol. 2. London: Arnold: 315-347.
- CRYSTAL, D. 2003. *English as a Global Language*, 2<sup>nd</sup> edition. Cambridge, Cambridge University.
- HINDS, J. 1987. Reader versus Writer Responsibility: A New Typology. In U. Connor & R. Kaplan (eds.), *Writing Across Languages: Analysis of L2 Text*. Addison Wesley : 141-152.
- HOUSE, J. 2002. Developing pragmatic competence in English as a lingua franca. In K. Knapp & C. Meierkord (eds.): 245-267.

Shirley Carter-Thomas

L'avenir des langues et des sciences humaines dans les Grandes Ecoles

L'apprentissage des langues : impératif utilitaire de communication ou enjeu de culture ?

Evry, 13 mai 2005

- KACHRU, B. 1992. *The Other Tongue*. Urbana: Univ. of Illinois Press.
- ROWLEY-JOLIVET, E., CARTER-THOMAS, S. 2005. Scientific Conference Englishes: Epistemic and Language Community Variations. In *Identity, Community, Discourse: English in Intercultural Settings*. Peter Lang. Bern: 295-320.
- WOOD, A. 1997. International scientific English: Some thoughts on science, language and ownership. *Science Tribune*. <http://www.tribunes.com/tribune/art97/wooda>.